

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 424**18 avril 2003****SOMMAIRE**

A.S. Watson European Investments, S.à r.l., Luxembourg	20340	F.I.B.M. S.A.H., Luxembourg	20321
Allgemeine Immobiliengesellschaft A.G.	20331	Fenix Investments S.A., Luxembourg	20342
Alyth Finance S.A., Luxembourg	20330	Fimiproperties S.A.H., Luxembourg	20322
Amel S.A.	20341	Floralpina Europa S.A.	20340
Arden Industries Corporation Holding S.A., Luxembourg	20320	G M D S.A., Luxembourg	20344
Arden Industries Corporation Holding S.A., Luxembourg	20325	G M D S.A., Luxembourg	20344
Area Novae, S.à r.l., Junglinster	20316	Ganda S.A., Luxembourg	20342
ATS International Trading S.A.	20340	Gestar S.A., Luxembourg	20330
Athena Private Equity S.A., Luxembourg	20329	Global Asset Management GAM, S.à r.l., Luxembourg	20327
Athena Private Equity S.A., Luxembourg	20329	Haliotis Investments S.A., Luxembourg	20325
Auditorium Investments 1, S.à r.l., Luxembourg ..	20339	Haliotis Investments S.A., Luxembourg	20325
Auditorium Investments 2, S.à r.l., Luxembourg ..	20339	Harley International S.A., Luxembourg	20328
Auditorium Investments 3, S.à r.l., Luxembourg ..	20337	Hutchison 3G Austria Investments, S.à r.l., Luxembourg	20337
Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., Luxembourg ..	20322	Hutchison 3G Enterprises, S.à r.l., Luxembourg ..	20340
Bioinventor Holding S.A., Luxembourg	20323	Hutchison 3G Italy Investments, S.à r.l., Luxembourg	20339
Ceneuprint S.A., Luxembourg	20332	Hutchison 3G Sweden Investments, S.à r.l., Luxembourg	20339
Cepe Holding S.A., Luxembourg	20326	Hutchison 3G UK Investments, S.à r.l., Luxembourg	20337
Citi Trust S.A.H., Luxembourg	20334	Hutchison Ports Netherlands, S.à r.l., Luxembourg	20337
Citresc S.A., Luxembourg	20332	Hutchison Telecom Mexico, S.à r.l., Luxembourg ..	20338
(Le) Clos Holding S.A., Luxembourg	20326	Hutchison Whampoa Europe Investments, S.à r.l., Luxembourg	20338
(Le) Clos Holding S.A., Luxembourg	20326	Hutchison Whampoa Europe Investments, S.à r.l., Luxembourg	20338
Comimtrade S.A., Luxembourg	20335	IBL Investment Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	20333
CTC, Comenius Trading and Consulting S.A., Luxembourg	20321	IBL Investment Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	20337
Deprosa Holding S.A.	20345	Image & Vision S.A., Luxembourg	20346
Deprosa Holding S.A., Luxembourg	20345	Immobilière Leamond S.A., Luxembourg	20330
Dimension, S.à r.l., Niederanven	20338	Immoprestige S.A., Luxembourg	20312
Direct Star S.A.	20340	Invia S.A., Luxembourg	20324
E.B.I.M. S.A.H., Luxembourg	20321	Invia S.A., Luxembourg	20324
E.K.B. Investment S.A., Luxembourg	20329	Iocard Group S.A., Luxembourg	20322
Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	20345	Janus Corporation S.A., Luxembourg	20318
Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	20345		
Euro Creative Constructions International S.A., Luxembourg	20335		
European Estonian Investments S.A.H., Luxembourg	20323		
European Property Marketing S.A., Luxembourg ..	20322		

Janus Corporation S.A., Luxembourg	20319	Serru-Sani, S.à r.l., Garnich	20344
Jaouen Nautique S.A., Luxembourg	20328	Société d'Assistance Technique et Ecologique S.A.H., Luxembourg	20344
Jaouen S.A., Luxembourg	20329	Société d'Assistance Technique et Ecologique S.A.H., Luxembourg	20342
Klößner Pentaplast Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	20334	Société Financière Picadilly S.A., Luxembourg . . .	20330
Lannage S.A., Luxembourg	20327	Sojomi Holding S.A., Luxembourg	20325
Lannage S.A., Luxembourg	20327	Sojomi Holding S.A., Luxembourg	20325
Léo Automatiques, S.à r.l., Bertrange	20334	Soluxemco S.A., Luxembourg	20351
Luxemburgische Immobilien-Verwaltung S.A., Lu- xembourg	20341	Soluxemco S.A., Luxembourg	20352
Malaka International S.A., Luxembourg	20336	Soluxemco S.A., Luxembourg	20352
Malaka International S.A., Luxembourg	20336	Soluxemco S.A., Luxembourg	20352
Marifin S.A.H., Luxembourg	20322	Studio-Floor S.A., Howald	20332
Megadyne International S.A., Luxembourg	20324	Talbot Holding S.A., Luxembourg	20324
Microcell S.A., Luxembourg	20333	Talbot Holding S.A., Luxembourg	20324
Mondial Affairs S.A. Holding	20341	TCO Solutions S.A., Luxembourg	20339
P.M.S. - Professional Micro Services Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	20349	Tools Services Lux. S.A., Rollingen	20307
P.M.S. - Professional Micro Services Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	20348	Tristan S.A., Luxembourg	20326
Parcadia Asset Management S.A., Luxembourg . .	20338	Tristan S.A., Luxembourg	20326
Peinture Heinsdorf S.A., Luxembourg	20331	Triton S.A.H., Luxembourg	20333
Pfandbrief Bank International S.A., Luxembourg . .	20306	Ulvunda Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	20335
Pneuact S.A., Luxembourg	20331	V.I.P. Diffusion, S.à r.l., Bertrange	20350
Polcard Holding, S.à r.l., Luxembourg	20307	V.P.M. S.A.	20327
Remise S.A.	20341	Valico S.A., Luxembourg	20323
Rhine Valley Acquisitions, S.à r.l., Luxembourg . .	20341	Valico S.A., Luxembourg	20323
Sabafin S.A., Luxembourg	20336	W&S Service, S.à r.l., Dudelange	20328
Sabafin S.A., Luxembourg	20336	WestAM Compass Fund, Sicav, Luxembourg	20311
Sacofin S.A., Luxembourg	20342	WestAM Compass Fund, Sicav, Luxembourg	20311
Safilux S.A., Luxembourg	20321	White Horse Holding S.A., Luxembourg	20320
Samoa Finance S.A.H., Luxembourg	20321	Windhof, S.à r.l., Windhof/Koerich	20314
		Wolwert, S.à r.l., Kayl	20344
		Xerxes S.A.	20330

PFANDBRIEF BANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
H. R. Luxembourg B 71.104.

Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung der Aktionäre vom 25. März 2003

1. Die Bilanz und die Gewinn -und Verlustrechnung zum 31. Dezember 2002 wurde genehmigt.
2. Den Verwaltungsratsmitgliedern wurde Entlastung erteilt für ihr Mandat bis zum 31. Dezember 2002.
3. Die Mandat der Herren Theodor Knepper, Dr. Paul Eisele, Jürgen Töniges und Gerhard Kainz wurden um ein Jahr bis zur Generalversammlung die über das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2003 beschließt, verlängert.
4. Der Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieder Dr. Claus Nolting und Dr. Egbert Eisele zum 31. Dezember 2002 wurde angenommen. Der Verwaltungsrat setzt sich alsdann wie folgt zusammen:
 - Herr Theodor Knepper
 - Dr. Paul Eisele
 - Herr Jürgen Töniges
 - Herr Gerhard Kainz
5. Der Firma KPMG Audit wurde als Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2003 bestellt und ihr wurde Entlastung für die bisher geprüften Jahresabschlüsse 1999 einschließlich 2002 erteilt.

Luxembourg, den 25. März 2003.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013216.3/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

TOOLS SERVICES LUX. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9681 Rollingen, 2, Reimerwee.

R. C. Diekirch B 5.084.

Monsieur Renaud Gillard démissionne avec effet immédiat du poste d'administrateur de la S.A. TOOLS SERVICES LUX., ce pour des raisons personnelles.

Le 6 décembre 2002.

R. Gillard.

Enregistré à Diekirch, le 17 mars 2003, réf. DSO-AC00036. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(900611.2/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 avril 2003.

POLCARD HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 92.003.

STATUTES

In the year two thousand three, on the fourteenth of February.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company INNOVA GIC LLC, having its registered office at 9 E, Loockerman Street, Suite 205, Dover, Delaware 19901 (U.S.A.),

duly represented by Mr Edward Prensky, financial controller, with address at PL-02887 Warsaw, Ul. Karmazynowa 34 (Poland),

here represented by Mrs. Géraldine Laera Schmit, private employee, with professional address at L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri,

by virtue of a power of attorney given under private seal in Warsaw (Poland) on the February 12, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing person, through its mandatory, has incorporated a private limited liability company (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Art. 1. There is formed by the present appearing parties mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities and patents, to grant to companies in which the Company has a participation, any assistance, loans, advances and guarantees.

The Company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The Company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location. The Company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name POLCARD HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established at Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (125.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 16. Each year, with reference to December 31, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of August 10, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and payment

All the one hundred (100) shares have been subscribed by:

The company INNOVA GIC LLC, having its registered office at 9 E, Loockerman Street, Suite 205, Dover, Delaware 19901 (U.S.A.).

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31st, 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) That the following are appointed manager of the company for an undefined period:

a) Mr Fabio Mazzone, independant, born in Ixelles (Belgium), on the 20th of January 1960, with professional address at L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri;

b) Mr Edward Prenskey, financial controller, born in New York (U.S.A.), on the 2nd of March 1961, with address at PL-02887 Warsaw, Ul. Karmazynowa 34 (Poland);

c) Mr Carl Erik Tomas Hallgren, financial controller, born in Atvidaberg (Sweden), on the 30th of January 1967, with address at PL-00815 Warsaw, Ul. Sienna 93, Apartment 16 (Poland);

who will have the necessary power to validly bind the company by their individual signature.

2) The Company shall have its registered office in L-1724 Luxembourg, 9b, Boulevard du Prince Henri.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française de l'acte qui précède

L'an deux mille trois, le quatorze février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société INNOVA GIC LLC, ayant son siège social à 9 E, Loockerman Street, Suite 205, Dover, Delaware 19901 (U.S.A.),

dûment représentée par Monsieur Edward Prenskey, manager, avec adresse à PL-02887 Varsovie, Ul. Karmazynowa 34 (Pologne),

ici représentée par Madame Géraldine Laera Schmit, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Varsovie (Pologne), le 12 février 2003.

Laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les comparants et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la Société).

Art. 2. L'objet de la Société est d'exercer toute opération se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute entreprise sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion, l'administration, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société a une participation tout type d'assistances, prêts, avances et garanties.

La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut acquérir, transférer et gérer tout bien immobilier de n'importe quelle forme. La Société peut acquérir, transférer et gérer des immeubles sous n'importe quelle forme, peu importe leur lieu de situation. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société peut exercer toute activité industrielle ou commerciale qui peut directement ou indirectement favoriser la réalisation de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de POLCARD HOLDING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euro (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euro (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par:

La société INNOVA GIC LLC, ayant son siège social à 9 E, Loockerman Street, Suite 205, Dover, Delaware 19901 (U.S.A.).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euro (12.500,- EUR) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille euro.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, par sa mandataire, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Fabio Mazzoni, indépendant, né à Ixelles (Belgique), le 20 janvier 1960, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri;

b) Monsieur Edward Prensky, contrôleur financier, né à New York (U.S.A.), le 2 mars 1961, avec adresse à PL-02887 Varsovie, Ul. Karmazynowa 34 (Pologne);

c) Monsieur Carl Erik Tomas Hallgren, contrôleur financier, né à Atvidaberg (Suède), le 30 janvier 1967, avec adresse à PL-00815 Varsovie, Ul. Sienna 93, Appartement 16 (Pologne);

lesquels auront tous pouvoirs pour engager valablement la société par leur signature individuelle.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1724 Luxembourg, 9b, Boulevard du Prince Henri.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la mandataire, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de la même comparante il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Schmit, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 26 février 2003, vol. 521, fol. 65, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 mars 2003.

J. Seckler.

(008018.3/231/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2003.

WestAM COMPASS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 67.580.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Signature.

(013470.3/013/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

WestAM COMPASS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 67.580.

The annual general meeting of shareholders held on March 7, 2003, took the following resolutions:

Auditors:

The Meeting re-elected the Auditors for the Company, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, Luxembourg, for the year beginning on December 1st, 2002 and until the next Annual General Meeting of Shareholders approving the accounts for the year ending on November 30, 2003.

For the re-election of the directors, it was noted that each of them was appointed for a five-year period and neither of their mandates is up for renewal.

For publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, March 10, 2003.

For WestAM COMPASS FUND

J.-F. Richard

Company Administration

For and behalf of J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013473.3/013/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

**IMMOPRESTIGE S.A., Société Anonyme,
(anc. O.K. CONSULTING & SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 38.463.

L'an deux mille trois, le trois février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme O.K. CONSULTING & SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 595, route de Neudorf, R. C. Luxembourg section B numéro 38.463, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 25 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 154 du 21 avril 1992, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Christine Doerner en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial C numéro 66 du 11 février 1993, et suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 octobre 1997, publié au Mémorial C numéro 35 du 16 janvier 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain Kettel, comptable, demeurant à Gonderange.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Isabelle Konsbrück, employée privée, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur André Pippig, comptable, demeurant à Tétange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion du capital social de FRS. en EUR.
- 3.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à EUR 31.000,-, sans création d'actions nouvelles.
- 4.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 5.- Remplacement des 1.250 actions sans désignation de valeur nominale par 1.240 actions avec une valeur nominale de EUR 25,- chacune.
- 6.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts.
- 7.- Modification de la dénomination de la société en IMMOPRESTIGE S.A.
- 8.- Modification de l'article 1^{er} des statuts.
- 9.- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière et la promotion dans le domaine immobilier. Elle a plus particulièrement pour objet l'acquisition, la vente, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

10.- Nominations statutaires.

11.- Transfert du siège social à L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs (FRS. 1.250.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs (FRS. 1.250.000,-), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de FRS. 40,3399 = EUR 1,-, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69) à trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme O.K. CONSULTING & SERVICES S.A., prédésignée, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (EUR 13,31) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans désignation de valeur nominale par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR), divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en IMMOPRESTIGE S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de IMMOPRESTIGE S.A.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière et la promotion dans le domaine immobilier. Elle a plus particulièrement pour objet l'acquisition, la vente, la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, la prise, respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance, respectivement la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour compte de tiers.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Mark Gillies et de Madame Jacqueline Chimello comme administrateurs de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

Dixième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

a) La société anonyme SOLUTIONS GROUP PARTICIPATION S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R. C. Luxembourg section B numéro 86.027;

b) Monsieur André Pippig, comptable, né à Esch-sur-Alzette, le 10 juillet 1971, demeurant à L-3789 Tétange, 8, rue de la Tannerie;

comme nouveaux administrateurs de la société et de confirmer Monsieur Patrick Pianon, administrateur-délégué, né à Dudelange, le 30 juin 1960, demeurant à L-6996 Rameldange, 27, rue du Scheid, comme administrateur de la société.

Le mandat de tous les administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Onzième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Karin Gillies-Sietzen comme commissaire aux comptes de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Douzième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la société:

La société à responsabilité limitée COMMISERV, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R. C. Luxembourg section B numéro 45.930.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Treizième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Kettel, I. Konsbrück, A. Pippig, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 février 2003, vol. 521, fol. 52, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 février 2003.

J. Seckler.

(008166.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

WINDHOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 92.421.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme AN DER KLAUS S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix,

ici dûment représentée par deux de ses administrateurs:

- Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant à Luxembourg, et
- Monsieur Georges Gredt, comptable, demeurant à Luxembourg.

2.- La société anonyme ECOPREST S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 74.773), avec siège social à L-2510 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

dûment représentée par deux de ses administrateurs:

- Monsieur Armand Distave, préqualifié, et
- Monsieur Raymond Le Lourec, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Georges Gredt, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer:

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de WINDHOF, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat et la vente en gros et en détail de tous produits industriels, notamment articles, mobilier et machines d'installation de magasin, de bureaux, d'ateliers et du commerce en général ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant, soit directement, soit indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser la réalisation et la location d'immeubles.

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

De plus elle a pour objet la gestion d'une société en commandite simple sous la dénomination de TOUS RAYONNAGES, WINDHOF, S.à r.l. & Cie, société en commandite simple.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Windhof/Koerich.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme AN DER KLAUS S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2.- La société anonyme ECOPREST S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 74.773), avec siège social à L-2510 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

En cas de décès d'un associé, la société continue entre les héritiers de l'associé unique décédé ou entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les héritiers devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société, à moins que les associés ne fassent usage du droit de préemption prévu à l'article 7 ci-avant. Toutefois, si un seul des héritiers est déjà associé personnellement, il est de plein droit ce mandataire.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-8399 Windhof/Koerich, 13-15, rue d'Arlon.

2.- L'assemblée désigne comme gérante de la société:

La société anonyme AN DER KLAUS S.A., (R. C. Luxembourg section B numéro 83.873), avec siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

3.- La société est engagée par la signature individuelle de la gérante.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Windhof, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Distave, G. Greedt, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mars 2003, vol. 521, fol. 96, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 avril 2003.

J. Seckler.

(012539.4/231/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2003.

AREA NOVAE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6114 Junglinster, 35, Um Râiland.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

- Monsieur Nicandro Geronzi, hôtelier-restaurateur, demeurant à L-6114 Junglinster, 35, um Râiland.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de AREA NOVAE, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet le commerce d'articles pour le bâtiment.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Junglinster.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Nicandro Geronzi, hôtelier-restaurateur, demeurant à L-6114 Junglinster, 35, um Râiland.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-6114 Junglinster, 35, um Räiland.
- 2.- Est nommé gérant administratif et technique de la société:
 - Monsieur Nicandro Geronzi, hôtelier-restaurateur, demeurant à L-6114 Junglinster, 35, um Räiland.
- 3.- La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: N. Geronzi, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 27 février 2003, vol. 521, fol. 68, case 11. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mars 2003.

J. Seckler.

(008517.3/231/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2003.

JANUS CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.030.

L'an deux mille trois, le sept mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée JANUS CORPORATION S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg B n° 70.030,

constituée par acte du notaire soussigné en date du 18 mai 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 28758.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 12 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Candice De Boni, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du liquidateur;
2. Désignation d'un commissaire-vérificateur de la liquidation;
3. Divers.

II.- Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le liquidateur, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme Commissaire-Vérificateur, CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Le Commissaire-Vérificateur devra déposer son rapport le plus rapidement possible.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 400,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: M. Lagona, C. De Boni, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, vol. 138S, fol. 43, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

J. Delvaux.

(013420.2/208/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

JANUS CORPORATION S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.030.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le sept mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée JANUS CORPORATION S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg B n° 70.030,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 mai 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 28758.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 12 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Candice De Boni, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;

3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;

4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;

5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;

6. Divers.

II.- Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation préalables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 15, rue de la Chapelle, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir a MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société JANUS CORPORATION S.A., qui cessera d'exister.
L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Sixième résolution

Les actionnaires décident de prendre personnellement en charge les passifs éventuels pouvant survenir après la clôture de la liquidation et non encore approvisionnés dans les états financier de liquidation.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 800,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: M. Lagona, C. De Boni, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2003, vol. 16CS, fol. 84, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

J. Delvaux.

(013421.3/208/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

WHITE HORSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 33.475.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013431.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 70.923.

Les actionnaires de ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 20 février 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré à 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013493.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SAFILUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 24.581.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(013433.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.613.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013434.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

F.I.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.615.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013435.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SAMOA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.375.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013437.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CTC, COMENIUS TRADING AND CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 63.088.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 31 mars 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Pour la société

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013438.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIMIPROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.505.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. AD00183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

FIDUPAR

Signatures

(013439.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MARIFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 62.916.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(013440.2/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

IOCARD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 79.303.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 2A, rue Nicolas Bové L-1253 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Pour la société

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2003, réf. LSO-AD01214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013444.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

EUROPEAN PROPERTY MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 58.564.

Les bilans aux 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01335, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(013466.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

BANCO ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

G. M. F. Bezerril

Directeur

(013475.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

BIOINVENTOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 61.773.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2003

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale ordinaire a:

- renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Gunnar Felländer, Stockholm, Carl Lennart Philipson, New York, Eric Leclerc, Luxembourg et Jos Hemmer, Luxembourg
- nommé commissaire aux comptes, Madame Diane Wunsch, Luxembourg, en remplacement de CHECK CORP., Alofi, Niue.

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013467.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

VALICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.314.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01675, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour la société

Signature

(013468.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

VALICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.314.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2003

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01674. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013456.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.254.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour EUROPEAN ESTONIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(013495.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.304.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour la société

Signature

(013469.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.304.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2003

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013459.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 avril 2003.

Signature.

(013481.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 avril 2003.

Signature.

(013477.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MEGADYNE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 65.087.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013537.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HALIOTIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 31.361.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013480.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HALIOTIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 31.361.

Les actionnaires de HALIOTIS INVESTMENTS S.A., qui se sont réunis en assemblée générale annuelle le 24 mars 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré au 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALIOTIS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013490.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SOJOMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 35.751.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013483.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SOJOMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 35.751.

Les actionnaires de SOJOMI HOLDING S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 5 mars 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré au 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOJOMI HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013488.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ARDEN INDUSTRIES CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 70.923.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013486.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LE CLOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.776.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013484.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LE CLOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.776.

Les actionnaires de LE CLOS HOLDING S.A se sont réunis en assemblée générale annuelle le 20 mars 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré au 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CLOS HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013492.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TRISTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 66.486.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signatures.

(013487.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TRISTAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 66.486.

Les actionnaires de TRISTAN S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle le 28 février 2003 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré à 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRISTAN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013491.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CEPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.748.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013539.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LANNAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 63.130.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour LANNAGE S.A., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(013496.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LANNAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 63.130.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Pour LANNAGE S.A., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia Hengel / S. Wallers

(013507.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

GLOBAL ASSET MANAGEMENT GAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.947,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.403.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date 28 janvier 2003 que le mandat de gérant de Monsieur Jozef Charles Hendriks, né le 15 janvier 1953 à Heerlen (Pays-Bas), demeurant à Berwyn Hill, PG 02 Paget, Bermudes, a été renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 avril 2003.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013511.3/556/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

V.P.M. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.619.

En date du 31 mars 2003, la société V.P.M. S.A., avec siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.619 a dénoncé la convention de domiciliation conclue le 24 juillet 2001 avec la société A.L.T. MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 80.430, avec siège social au 57, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour V.P.M. S.A.
Raymond Fritsch
L'administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013570.2/1644/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

W&S SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3544 Dudelange, 25, rue Jean Wolter.

R. C. Luxembourg B 53.545.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la S.à r.l. W&S SERVICE du 17 mars 2003, que les actionnaires ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la S.à r.l. W&S SERVICE avec effet immédiat à L-3544 Dudelange, 25, rue Jean Wolter.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2003.

Le mandataire de la S.à r.l. W&S SERVICE

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé adressé par Madame Jacqueline Hogg, employée privée, demeurant à L-2153 Luxembourg, 61, rue Antoine Meyer, à la S.à r.l. W&S SERVICE, établie et ayant son siège social à L-3542 Dudelange, 203, rue du Parc, en date du 18 janvier 1999, que celle-ci a cédé les 5 parts sociales qu'elle détenait dans la S.à r.l. W&S SERVICE à Monsieur Serge Welter, commerçant, demeurant à L-3542 Dudelange, 203, rue du Parc.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

le mandataire de la S.à r.l. W&S SERVICE

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013510.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HARLEY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 40.961.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013538.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

JAOUEN NAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 84.200.

—
Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mars 2003

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale révoque de son poste d'administrateur la société EURAF TRADING (INTERNATIONAL) LIMITED et nomme Madame Charlet au poste d'administrateur pour l'achèvement de son mandat.

2. L'assemblée générale révoque la société CASSINI ASSET MANAGEMENT INC de son poste de Commissaire aux Comptes et nomme la société MAZARS au poste de Commissaire aux Comptes pour l'achèvement de son mandat.

3. L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 7, Grand-rue L-1661 Luxembourg au 5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013636.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ATHENA PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.053.

—
Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AB04858, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

L'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2003 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 30 septembre 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 4 mars 2003.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(013515.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ATHENA PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 76.053.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2003 que les mandats des administrateurs de catégorie A (Madame Lucia Miggiano, Monsieur Marco Nocchi), des administrateurs de catégorie B (ATHENA CONSULTING S.A., Monsieur Dominique Ransquin), et du commissaire aux comptes ERNST & YOUNG S.A. ont été renouvelés, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013512.3/556/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

E.K.B. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 39.220.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013541.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

JAOUEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 84.201.

—
Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mars 2003

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale révoque de son poste d'administrateur la société HUB S.A. et décide de nommer Madame Charlet au poste d'administrateur pour l'achèvement de son mandat.

2. L'assemblée générale révoque de son poste de Commissaire aux Comptes de la société BUSINESS IS BUSINESS S.A. et nomme la société MAZARS au poste de Commissaire aux Comptes pour l'achèvement de son mandat.

3. L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 7, Grand-rue L-1661 Luxembourg au 5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013637.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ALYTH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.307.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013548.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SOCIETE FINANCIERE PICADILLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 42.423.

—
Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013543.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

IMMOBILIERE LEAMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 37.576.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013546.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

GESTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 55.301.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(013550.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

XERXES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.569.

—
XERXES S.A. ayant été liquidée en date du 26 novembre 2002, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 5 décembre 2000 entre la Société XERXES S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013578.2/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ALLGEMEINE IMMOBILIENGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.549.

En date du 31 mars 2003, la société ALLGEMEINE IMMOBILIENGESELLSCHAFT A.G., avec siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le Numéro B 34.549 a dénoncé la convention de domiciliation conclue le 4 septembre 2001 avec la société A.L.T. MANAGEMENT S.A., R.C. Luxembourg B 80.430, avec siège social au 57, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 31 mars 2003.

ALLGEMEINE IMMOBILIENGESELLSCHAFT A.G.

Raymond Fritsch

*L'administrateur-délégué*Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00005. – Reçu 14 euros.*Le Receveur (signé):* Signature.

(013572.2/1644/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PNEUACT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.474.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2003

L'Assemblée décide de transférer le siège social au 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte la démission de trois administrateurs, Monsieur Pasquale Citro, Madame Angela Ludovico et Monsieur Stefano Scamarda.

L'Assemblée accepte la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A., avec siège social au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg à la fonction de commissaire aux comptes.

Décharge pleine et entière est accordée aux trois administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour leurs mandats et gestion jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

- Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, demeurant 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
- Caroline Folmer, employée privée, demeurant 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
- EDIFAC S.A. 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

Les mandats d'administrateurs expireront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes: TRUSTAUDIT S.A. 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013580.4/1022/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PEINTURE HEINSDORF S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1531 Luxembourg, 30, rue de la Fonderie.

H. R. Luxembourg B 79.193.

Beschluss der Hauptversammlung

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Hauptversammlung zusammen und beschliessen Folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird ab dem 1. März 2003 innerhalb der Stadt Luxemburg von

98, avenue de la Faïencerie

L-1510 Luxembourg

nach

30, rue de la Fonderie

L-1531 Luxembourg

verlegt.

Luxemburg, den 4. März 2003.

A. Heinsdorf Senior / A. Heinsdorf Junior.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD02049. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013803.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CITRESC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.123.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2003

L'Assemblée décide de transférer le siège social au 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte la démission de trois administrateurs, Monsieur Pasquale Citro, Madame Angela Ludovico et Monsieur Stefano Scamarda.

L'Assemblée accepte la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg au fonction de commissaire aux comptes.

Décharge pleine et entière est accordée aux trois administrateurs et au commissaire aux comptes sortants pour leurs mandats et gestion jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

- Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, demeurant 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
- Caroline Folmer, employée privée, demeurant 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
- EDIFAC S.A. 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

Les mandats des administrateurs expireront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes: TRUSTAUDIT S.A. 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2007.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013590.4/1022/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

STUDIO-FLOOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1842 Howald, 18, rue Grand-Duc Jean.
R. C. Luxembourg B 91.844.

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2003

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires nomme:

- Monsieur Giuseppe Di Lauro, administrateur de société, demeurant à L-1527 Luxembourg, 39, rue Maréchal Foch, comme administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature unique pour tous engagements ne dépassant pas la valeur de EUR 2.500,-.

Pour tous engagements dépassant la valeur de EUR 2.500,-, la signature conjointe de Monsieur Giuseppe Di Lauro et de:

- Monsieur Pascal Holtgen, administrateur de société, demeurant à L-3754 Rumelange, 62, rue de l'Usine, sera exigée.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

G. Di Lauro, P. Holtgen, N. De Seixas.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013505.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

CENEUPRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.132.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2002 adopté par l'assemblée générale ordinaire ajournée en date du 24 mars 2003 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

D. C. Oppelaar.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013683.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TRITON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 29.714.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2003 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant à 45, rue du Centre, B-6637 Fauvillers;

- Monsieur David De Marco, demeurant à 12, rue de Medernach, L-9186 Stegen;

- Monsieur Alain Lam, demeurant à 24, rue Dr Ernest Feltgen, L-7531 Mersch,

ont été élus Administrateurs en remplacement de Messieurs François Winandy et René Schmitter et de Madame Mi-reille Gehlen.

Ils reprendront le mandat de leurs prédécesseurs.

Décharge est accordée aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Il résulte également de ladite Assemblée que Monsieur Olivier Dorier, employé privé, demeurant au 291, route d'Ar-lon, L-1150 Luxembourg a été élu Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Armand Berchem.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Décharge est accordée au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Enfin, il résulte de la même Assemblée que le siège social est transféré du 25, avenue de la Liberté, L-1631 Luxem-bourg au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013624.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MICROCELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 86.376.

—
Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la société tenu en date du 19 juillet 2002 que le siège social de la société a été transféré à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis à compter du 1^{er} juillet 2002.

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en date du 19 juillet 2002 que M. Mats Lindoff, demeurant à Bredgatan 9E, 22221 Lund, Suède, a été nommé administrateur Classe B de la société à compter du 19 juillet 2002; son mandat prendra fin à la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

Signature

un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, réf. LSO-AC05659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013674.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.213.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration daté du 26 mars 2003

A l'unanimité, le conseil d'administration a décidé:

1. D'approuver le bilan et les comptes de profits et pertes arrêtés au 31.12.2002 et audités par KPMG AUDIT et de les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale statutaire du 2 avril 2003. Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à un bénéfice de EUR 2.007.823,-.

2. De présenter à cette assemblée son rapport sur l'exercice écoulé.

S. Imperiale / Y. Bayle

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013713.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

20334

CITI TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.791.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2003 que

- l'assemblée a révoqué avec effet immédiat les trois administrateurs actuellement en fonction, à savoir Monsieur W.O. Voegelé, Madame S. Gundeberg-Grun et Monsieur H.J. Dupré;
- l'assemblée a révoqué avec effet immédiat le commissaire aux comptes LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A.
- l'assemblée a nommé nouveaux organes sociaux:

Administrateurs:

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, né à Machtum le 24 décembre 1946, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, né à Luxembourg, le 7 décembre 1966, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, né à Luxembourg, le 16 septembre 1971, avec adresse professionnelle à L.2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Commissaire aux comptes:

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, en abrégé INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, R.C.S. 10.548.

Les mandats des organes sociaux ainsi élus expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

- Le siège de la société a été transféré avec effet immédiat à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013640.3/535/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LEO AUTOMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 54.312.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Les Gérants

(013612.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 24.495.650,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.252.

—
En date du 20 novembre 2002, les associés de la société KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l. ont nommé la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE; R.C. Luxembourg B 71.178, avec siège social à L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, en qualité de Commissaire aux Comptes. Son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013638.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

COMIMTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.194.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2003 que:

- l'assemblée a révoqué avec effet immédiat les trois administrateurs actuellement en fonction, à savoir Madame Sylvia Gundeburg-Grun, Monsieur Herrmann Joseph Dupré et Madame Hiltrud Lehnen;
- l'assemblée a révoqué avec effet immédiat le commissaire aux comptes LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A.
- l'assemblée a nommé nouveaux organes sociaux:

Administrateurs:

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, né à Machtum le 24 décembre 1946, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve;
- Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, né à Luxembourg, le 7 décembre 1966, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve,
- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, né à Luxembourg, le 16 septembre 1971, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Commissaire aux comptes:

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, en abrégé INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, R.C.S. 10.548.

Les mandats des organes sociaux ainsi élus expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

- Le siège de la société a été transféré avec effet immédiat à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013642.3/535/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ULVSUNDA REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.823.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013629.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

EURO CREATIVE CONSTRUCTIONS INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1531 Luxembourg, 30, rue de la Fonderie.
H. R. Luxemburg B 83.737.

—
Beschluss der Hauptversammlung

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten die Aktieninhaber zu einer Hauptversammlung zusammen und beschliessen Folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird ab dem 1. März 2003 innterhalb der Stadt Luxemburg von

98, avenue de la Faiencerie

L-1510 Luxemburg

nach

30, rue de la Fonderie

L-1531 Luxemburg

verlegt.

Luxemburg, den 3. März 2003.

P. Conen /A. Heinsdorf Junior.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD02046. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013805.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MALAKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 57.025.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013631.3/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MALAKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 57.025.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013635.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SABAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 37.032.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD01790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

R. Donati.

(013645.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SABAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 37.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le 24 septembre 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire sont venus à échéance en date du 28 mai 2002 et qu'en l'absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, les administrateurs et le commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Ermanno Gozzoli, dirigeant, demeurant à Savignano S. Panaro (MO) (Italie) - Via della Vecchia, 6;
- Monsieur Régis Donati, employé privé, demeurant à L-2212 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 6, place de Nancy;
- Monsieur Maurizio Cottella, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en qualité de commissaire.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

SABAFIN S.A.

R. Donati / M. Cottella

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD01965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013657.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON PORTS NETHERLANDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 84.254.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 332 du 28 février 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013648.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AUDITORIUM INVESTMENTS 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.648.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 446 du 24 juin 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013650.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON 3G AUSTRIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 77.375.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 50 du 25 janvier 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013652.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON 3G UK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.650.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 447 du 24 juin 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013655.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.213.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2003

La revue des comptes de la Banque, arrêtés au 31.12.2002, n'ayant pas encore reçu l'approbation de l'autorité de tutelle luxembourgeoise, la présente assemblée générale ordinaire se trouve donc dans l'incapacité de ratifier les comptes annuels de 2002.

La décision est prise de tenir une assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2003.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013709.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

PARCADIA ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 71.693.

—
Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD01892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Signature.

(013660.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 73.153.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 145 du 15 février 2000.

—
Le bilan au 28 février 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013658.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 73.153.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 145 du 15 février 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013661.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON TELECOM MEXICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 80.078.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 651 du 18 août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013663.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

DIMENSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 141, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 79.795.

—
Par la présente nous vous informons que le siège social de la société a été transféré comme suit:

Ancienne adresse:

DIMENSION, S.à r.l., 27, rue du Scheid, L-6996 Hostert

Nouvelle adresse:

DIMENSION, S.à r.l., 141, route de Trèves, L-6940 Niederanven

A. Reis

Le Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD02022. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013746.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON 3G ITALY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 77.457.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 66 du 30 janvier 2001.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013665.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON 3G SWEDEN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.474.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 408 du 8 juin 2000.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013666.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AUDITORIUM INVESTMENTS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.646.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 444 du 22 juin 2000.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013669.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AUDITORIUM INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 74.647.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 446 du 24 juin 2000.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013673.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

TCO SOLUTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-1729 Luxembourg, 13, rue Mathias Hertert.

R. C. Luxembourg B 87.874.

—

Suite à l'assemblée générale tenue le 27 février 2003, les organes de la société se composent comme suit:
1. Le siège social de la société est transféré de 402 route de Longwy, L-1940 Luxembourg vers 13, rue Mathias Hertert, L-1729 Luxembourg.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société à responsabilité limitée

Experts comptables, réviseurs d'entreprises

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013725.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 77.577.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 98 du 8 février 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013675.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

A.S. WATSON EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 80.855.

Acte constitutif publié au Mémorial C n° 825 du 28 septembre 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC04009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature.

(013678.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

FLORALPINA EUROPA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.878.

—
Madame Luxen Sylvie demeurant au 38, avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, donne sa démission comme administrateur de la société FLORALPINA EUROPA S.A., avec effet au 12 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 12 février 2003.

S. Luxen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013707.2/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

ATS INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.747.

—
Le siège social et le contrat de domiciliation à 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg sont dénoncés avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 février 2003.

TURNER AUDIT & DOMICILIATION S. Civ.

Le domiciliataire

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013716.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

DIRECT STAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.691.

—
Le siège social et le contrat de domiciliation à 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg sont dénoncés avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

TURNER AUDIT & DOMICILIATION S. Civ.

Le domiciliataire

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013719.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

AMEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 85.975.

Le siège social et le contrat de domiciliation à 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg sont dénoncés avec effet immédiat. Luxembourg, le 21 mars 2003.

TURNER AUDIT & DOMICILIATION S. Civ.

Le domiciliataire

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013720.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

MONDIAL AFFAIRS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.784.

Le siège social et le contrat de domiciliation à 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg sont dénoncés avec effet immédiat. Luxembourg, le 28 février 2003.

TURNER AUDIT & DOMICILIATION S. Civ.

Le domiciliataire

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013721.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

REMISE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 33.378.

Le siège social et le contrat de domiciliation à 60, Grand-rue, L-1660 Luxembourg sont dénoncés avec effet immédiat. Luxembourg, le 28 février 2003.

TURNER AUDIT & DOMICILIATION S. Civ.

Le domiciliataire

R. Turner

Réviseur d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013723.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

RHINE VALLEY ACQUISITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 76.949.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2003.

Signature.

(013729.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

LUXEMBURGISCHE IMMOBILIEN-VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.877.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01726, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2003.

Signature

Un mandataire

(013784.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SACOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 72.183.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AD00895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013806.3/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

GANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 78.263.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AD00898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013807.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

FENIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 82.116.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013814.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ECOLOGIQUE S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 22.259.

Im Jahre zweitausend und drei, den siebenundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ECOLOGIQUE S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Luxemburg N° 22 259, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch Maître Jean-Paul Hencks, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 28. November 1984, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 17 vom 21 Januar 1985 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde aufgenommen durch Maître Gérard Lecuit, Notar mit Amtssitz in Hesperingen, am 15. Dezember 1997, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 260 vom 21. April 1998 veröffentlicht wurde

Die Versammlung beginnt um fünfzehn Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Fräulein Cindy Reiners, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dieselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Frank Stolz-Page, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Marc Prospert, maître en droit, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die fünfhundert (400) Aktien mit einem vormaligen Nennwert von je zwölftausend fünfhundert (12.500,-) Luxemburger Franken (LUF), welche das gesamte vormalige Kapital von fünf Millionen (5.000.000,-) Luxemburger Franken (LUF) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Aufhebung des Nennwerts der Aktien und Feststellung dass das Gesellschaftskapital fortan in Euro ausgedrückt ist.
2. Festsetzung des neuen genehmigten Kapitals auf 745.000,- Euro und Erneuerung der Ermächtigung des Verwaltungsrats das Gesellschaftskapital während einer Dauer von 5 Jahren zu erhöhen.
3. Entsprechende Abänderung von Artikel 5, Absätze 1 bis 3 der Satzung.

4. Ratifikation der Verlegung des Gesellschaftssitzes.
5. Ratifikation des am 2.1.2001 abgeschlossenen Domizilierungsvertrags.
6. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und Erneuerung ihrer Mandate für eine Dauer von 6 Jahren.
7. Rücktritt und Entlastung des Kommissars.
8. Ernennung eines neuen Kommissars für eine Dauer von 6 Jahren.
9. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasst die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Nennwert der Aktien wird aufgehoben und es wird festgestellt, dass das Gesellschaftskapital fortan in Euro ausgedrückt ist, so dass besagtes Gesellschaftskapital auf 123.946,76 Euro festgesetzt ist, eingeteilt in 400 Aktien ohne Nennwert.

Zweiter Beschluss

Das neuen genehmigte Kapital wird auf 745.000,- Euro festgesetzt und die Ermächtigung des Verwaltungsrats während einer Dauer von 5 Jahren ab der Veröffentlichung der Urkunde vom 27. März 2003 das gezeichnete Kapital im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen wird erneuert.

Dritter Beschluss

Infolge der zwei vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5, Absätze 1 bis 3 der Satzung abgeändert und fortan wie folgt lauten:

Art. 5, Absätze 1 bis 3. Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertdreißigtausend neunhundertsechszig vierzig Euro sechsundsiebzig Cent (EUR 123.946,76), eingeteilt in vierhundert (400) Aktien ohne Nennwert.

Sämtliche Aktien gelten als Inhaberaktien.

Das genehmigte Kapital beträgt siebenhundertfünfundvierzig tausend Euro (EUR 745.000,-), eingeteilt in zweitausendvierhundert (2.400) Aktien ohne Nennwert.'

Vierter Beschluss

Die Verlegung des Gesellschaftssitzes mit Wirkung vom 2. Januar 2001 von 3, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg nach 11, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg wird ratifiziert.

Fünfter Beschluss

Der am 2. Januar 2001 mit WILSON ASSOCIATES, 11, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg, abgeschlossene Domizilierungsvertrag wird ratifiziert.

Sechster Beschluss

Den derzeitigen Verwaltungsratsmitgliedern wird Entlastung erteilt für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag.

Gleichzeitig werden ihre Mandate für weitere 6 Jahre, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2009, erneuert.

Somit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

- Herr Graham J. Wilson, barrister, geboren am 9. Dezember 1951 in St. Neots, Grossbritannien, mit Berufsanschrift in 11, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg;
- Fräulein Cindy Reiners, Privatangestellte, geboren am 4. Februar 1979 in Luxemburg, mit Berufsanschrift in 11, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg;
- Herr François Manti, Privatangestellter, geboren am 7. Oktober 1970 in Algrange, Frankreich, mit Berufsanschrift in 11, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg.

Siebenter Beschluss

Der Rücktritt des Kommissars GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., R.C. Luxemburg B N° 22 668, mit Sitz in 2, boulevard G.-D. Charlotte, L-1130 Luxemburg, wird angenommen und, per Spezialvotum, wird ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandats bis zum heutigen Tag erteilt.

Zum neuen Kommissar für eine Dauer von 6 Jahren, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2009, wird ernannt:

AUDIT & BUSINESS CONSULTING S.à r.l., R.C. Luxemburg B N° 77 473, Mit Sitz in 196, rue de Beggen, L-1220 Luxemburg.

Desweiteren wird der neue Kommissar beauftragt die Abschlusskonten ab dem Geschäftsjahr 2000 zu prüfen.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um sechzehn Uhr für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: C. Reiners, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1er avril 2003, vol. 138S, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

A. Schwachtgen.

(014087.3/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ECOLOGIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 22.259.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 333 du 27 mars 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(014090.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

G M D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 48.930.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013816.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

G M D S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 48.930.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Signatures.

(013815.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

SERRU-SANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8355 Garnich, 34, rue de Holzem.
R. C. Luxembourg B 35.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERRU-SANI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(012860.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

WOLWERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3670 Kayl, 53, rue de Noertzange.
R. C. Luxembourg B 28.636.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00501, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WOLWERT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(012864.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R. C. Luxembourg B 68.176.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 250 du 9 avril 1999.

Les comptes annuels au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC005279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(012856.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R. C. Luxembourg B 68.176.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale de l'associé unique de la société en date du 19 mars 2003

L'associé unique:

- approuve les comptes annuels de la société pour les exercices clôturés au 30 juin 2002;
- donne décharge aux gérants pour l'exécution de leur mandat pour les exercices clôturés au 30 juin 2002;
- décide de renouveler le mandat des gérants de la société, à savoir Monsieur Lawrence Magoloff, Monsieur Klaus Sorensen, Monsieur Guy Harles, Monsieur David Hunt et Madame Orna Nofarber pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de la société au 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012849.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2003.

DEPROSA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 21.919.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 17 septembre 2002 à 15.30 heures à Luxembourg

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013821.3/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

DEPROSA HOLDING, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 21.919.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 17 septembre 2002

Le Conseil décide de résilier le contrat de domiciliation conclu en date du 29 décembre 2000 et prenant effet au 1^{er} janvier 2001 avec Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation. Cette résiliation prend effet ce jour.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013823.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2003.

IMAGE & VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.386.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le quatorze mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme TABUA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

2.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama 5, Apartado 7440, (République du Panama).

Toutes les deux ici représentées par Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de IMAGE & VISION S.A.**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises commerciales, industrielles, financières, ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et peut leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties, des avances ou de toutes autres manières. Elle a en outre pour objet l'acquisition par achat, par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option, d'achat de négociation, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres; obligations, créances, billets, brevets et licences et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250.000, EUR), divisé en cent vingt-cinq mille (125.000) actions de deux euros (2,- EUR) chacune.**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois d'avril à 16.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme TABUA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	124.999
2.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama 5, Apartado 7440, (République du Panama), une action	1
Total: cent vingt-cinq mille actions	125.000

- Les cent vingt quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (124.999) actions souscrites par la société anonyme TABUA HOLDING S.A., prédésignée, ont été libérées intégralement moyennant apport de deux mille trois cent soixante-six (2.366) actions de la société anonyme de droit luxembourgeois TRENINGEN PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, évaluées à deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros (249.998,- EUR).

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Monsieur Marc Muller de Luxembourg, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport d'une participation correspondant à 2.366 actions de la société TRENINGEN PARTICIPATIONS S.A.

Les modes d'évaluation retenus sont justifiés dans les circonstances données.

Cet apport correspond au moins à la valeur nominale du capital de:

EUR 249.998

(deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros)

de la société

IMAGE & VISION S.A.

à émettre en contrepartie de cet apport.

Etabli à Luxembourg, le 14 mars 2003.»

Ledit rapport, signé ne varietur par la mandataire, ès-qualités qu'elle agit, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

- L'action souscrite la société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., prédésignée, a été libérée par versement en numéraire, de sorte que la somme de deux euros (2,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de trois mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl;
 - b) Madame Marion Muller, employée privée, née à Luxembourg, le 27 avril 1949, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;
 - c) Madame Pascale Loewen, employée privée, née à Luxembourg, le 19 septembre 1965, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Monsieur Frédéric Muller, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 26 novembre 1977, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.
- 5) Le siège social est établi à L-1660 Luxembourg, 78, Grand-Rue.
- 6) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Heinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 24 mars 2003, vol. 521, fol. 90, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 avril 2003.

J. Seckler.

(012377.4/231/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2003.

**P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES HOLDING S.A., Holdingaktiengesellschaft,
(anc. P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

H. R. Luxemburg B 34.112.

Im Jahre zweitausendunddrei, den achtundzwanzigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft P.M.S.- PROFESSIONAL MICRO SERVICES S.A., mit Sitz in Luxemburg-Kirchberg, R.C. Nummer B 34 112, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 29. Mai 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 456 vom 7. Dezember 1990, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr fünfundvierzig unter dem Vorsitz von Frau Geneviève Blauen, Gesellschaftsverwalter, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dieselbe ernennt zur Schriftführerin Fräulein Ingrid Heintz, Sekretärin, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Frau Sandra Kaiser, corporate executive, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die achthundert (800) Aktien mit einem vormaligen Nennwert von je einhundert (100,-) Niederländischen Gulden (NLG), welche das gesamte vormalige Kapital von achtzigtausend (80.000,-) Niederländischen Gulden (NLG) darstellen hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Änderung der Bezeichnung der Gesellschaft in P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES HOLDING S.A.
2. Entsprechende Abänderung von Artikel 1, Absatz 1 der Satzung.
3. Aufhebung des Nennwerts der Aktien und Feststellung dass das Gesellschaftskapitals fortan in Euro ausgedrückt ist.

4. Herabsetzung des Gesellschaftskapitals durch teilweise Absorbierung von Verlusten in Höhe von 302,42 Euro um es von seinem derzeitigen Betrag von 36.302,42 Euro auf 36.000,- Euro zu bringen.
5. Festsetzung des Nennwerts der Aktien auf 45,- Euro.
6. Entsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung.
7. Streichung des zweiten Absatzes von Artikel 8 der Satzung.
8. Streichung der Worte 'und zum ersten Mal im Jahre 1991' in Artikel 9, Absatz 1 der Satzung.
9. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasst die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Bezeichnung der Gesellschaft wird in P.M.S.- PROFESSIONAL MICRO SERVICES HOLDING S.A. abgeändert. Infolgedessen wird Artikel 1, Absatz 1 der Satzung abgeändert um in Zukunft folgenden Wortlaut zu haben:

Art. 1, Absatz 1. Es besteht eine Holdinggesellschaft unter der Bezeichnung P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES HOLDING S.A.

Zweiter Beschluss

Der Nennwert der Aktien wird aufgehoben und das Gesellschaftskapital ist fortan in Euro ausgedrückt, so dass besagtes Gesellschaftskapital auf 36.302,42 Euro festgesetzt ist, eingeteilt in 800 Aktien ohne Nennwert.

Dritter Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird um einen Betrag von 302,42 Euro herabgesetzt, um es von seinem derzeitigen Betrag von 36.302,42 Euro auf 36.000,- Euro zu bringen, durch die teilweise Absorbierung von Verlustüberträgen ohne Annullierung von Aktien.

Die Realität dieser Verlustüberträge wurde dem unterzeichneten Notar durch die Übergabe der Geschäftsbilanz zum 31. Dezember 2002 welche durch eine Bescheinigung des Kommissars der Gesellschaft vom 19. März 2003 bestätigt wurde.

Diese Geschäftsbilanz und Bescheinigung, nach 'ne varietur' Paraphierung durch die Erschienenen und den unterfertigten Notar, werden gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben, um mit ihr eingetragen zu werden.

Vierter Beschluss

Der Nennwert der Aktien wird auf 45,- Euro festgesetzt.

Fünfter Beschluss

Infolge der drei vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 3 der Satzung abgeändert und fortan folgenden Wortlaut haben:

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt sechsunddreissig tausend (36.000,-) Euro (EUR), eingeteilt in acht hundert (800) Aktien mit einem Nennwert von fünfundvierzig (45,-) Euro (EUR) je Aktie.

Sechster Beschluss

Der zweite Absatz von Artikel 8 der Satzung wird gestrichen.

Siebenter Beschluss

Die Worte «und zum ersten Mal im Jahre 1991» im ersten Absatz von Artikel 9 der Satzung werden gestrichen.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte die Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparentinnen, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: G. Blauen, I. Heintz, S. Kaiser, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1er avril 2003, vol. 138S, fol. 65, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

A. Schwachtgen.

(014098.3/230/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

**P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. P.M.S. - PROFESSIONAL MICRO SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 34.112.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 340 du 28 mars 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(014099.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

V.I.P. DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 92.422.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme LOONY S.A., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, R. C. Luxembourg section B numéro 86.591,

ici représentée par Maître Eyal Grumberg, avocat, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée**Art. 1^{er}.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société prend la dénomination de V.I.P. DIFFUSION, S.à r.l.**Art. 3.** La société a pour objet le commerce d'articles d'habillement, ainsi que l'exploitation d'une agence d'affaires. Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Bertrange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par la société anonyme LOONY S.A., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, R. C. Luxembourg section B numéro 86.591.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2003.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ sept cent cinquante euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.

2.- Est nommée gérante de la société:

La société à responsabilité limitée CIYOW, S.à r.l., ayant son siège social à L-5975 Itzig, 24, Cité Bernard Simminger, R. C. Luxembourg section B numéro 81.045, représentée par son gérant actuellement en fonctions Monsieur Suleyman Ciyow, commerçant, demeurant à L-5975 Itzig, 24, Cité Bernard Simminger.

La société est engagée par la signature individuelle de la gérante.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentée fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Grumberg, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 mars 2003, vol. 521, fol. 94, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 avril 2003.

J. Seckler.

(012540.4/231/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2003.

SOLUXEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R. C. Luxembourg B 72.440.

Monsieur Noël Delaby présente sa démission en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué au sein de la société SOLUXEMCO S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

N. Delaby.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013938.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

SOLUXEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 72.440.

—
Marian Murzynski présente sa démission en sa qualité d'administrateur au sein de la société SOLUXEMCO S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

M. Murzynski.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013941.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

SOLUXEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 72.440.

—
La société SUNBURST CAPITAL CORPORATION présente sa démission en sa qualité d'administrateur au sein de la société SOLUXEMCO S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

SUNBURST CAPITAL CORPORATION

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013942.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.

SOLUXEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 72.440.

—
La société SOLUXEMCO S.A. informe que la société FIDUCOM S.A. démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

R. Van Herck

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013940.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2003.
